ISSN 1715-2690

Finances Québec

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Volume 9, numéro 01

22 août 2014

AU 31 MAI 2014

Note au lecteur : Rapports pour l'année 2014-2015

Comme au cours des deux années antérieures, le premier rapport de l'année financière 2014-2015 présente les opérations financières des deux premiers mois d'activité, soit les mois d'avril et de mai 2014. Les prochains rapports seront produits sur une base mensuelle. Le prochain rapport mensuel, soit celui au 30 juin 2014, sera publié le 19 septembre 2014.

Résultats cumulatifs au 31 mai 2014

- Au 31 mai 2014, soit deux mois après le début de l'année financière, les revenus budgétaires totalisent 11,4 milliards de dollars, alors que les dépenses budgétaires s'établissent à 12,8 milliards de dollars.
- Les résultats des entités consolidées affichent un excédent de 592 millions de dollars.
- Le déficit atteint 796 millions de dollars au 31 mai 2014.

Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, incluant le versement au Fonds des générations, est déficitaire de 1 milliard de dollars au 31 mai 2014. Le budget 2014-2015 de juin dernier prévoit que le solde budgétaire pour l'année 2014-2015 sera déficitaire de 2,4 milliards de dollars.

Sommaire des opérations budgétaires consolidées

(en millions de dollars) — (Données non vérifiées)

	Avril et mai			Budget 2014-2015	
	2013-2014[1]	2014-2015	Variation %	2014-2015	Croissance prévue %
Revenus budgétaires					
Revenus autonomes	8 405	8 589	2,2	54 682	3,6
Transferts fédéraux	2 764	2 819	2,0	16 691	–0,1
Total	**11 169**	**11 408**	**2,1**	**71 373**	**2,7**
Dépenses budgétaires					
Dépenses de programmes	–11 086	–11 421	3,0	–65 704	1,8
Service de la dette	–1 318	–1 375	4,3	–8 583	1,7
Total	**–12 404**	**–12 796**	**3,2**	**–74 287**	**1,8**
Entités consolidées[2]					
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	217	406	87,1	636	—
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	—	–12	—	–72	—
Fonds des générations	153	198	29,4	1 301	—
Total	**370**	**592**	**60,0**	**1 865**	—
DÉFICIT AUX FINS DES COMPTES PUBLICS	**–865**	**–796**	**8,0**	**–1 049**	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE					—
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–153	–198	—	–1 301	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**–1 018**	**–994**	—	**–2 350**	—

(1) Aux fins de comparaison, les dépenses de l'année 2013-2014 ont été redressées pour tenir compte des changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) aux taux mensuels de répartition des dépenses de transfert pour les établissements privés.

(2) Le détail des opérations par type d'entités est présenté à la page 5 de ce rapport.

Solde budgétaire

- Pour les mois d'avril et de mai 2014, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire est déficitaire de 1,0 milliard de dollars. Un déficit au cours des deux premiers mois de l'année financière est conforme à la tendance historique. En effet, durant cette période, les dépenses sont généralement supérieures aux revenus puisque des sommes plus importantes sont utilisées par les ministères dans le cadre de leurs activités.

- Pour l'ensemble de l'année financière 2014-2015, il est prévu que le solde budgétaire sera déficitaire de 2,4 milliards de dollars. Le gouvernement a annoncé dans le budget 2014-2015 du 4 juin 2014 que des modifications à la Loi sur l'équilibre budgétaire seront présentées à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances à l'automne 2014 afin de prendre en compte les nouveaux objectifs de déficits budgétaires.

Revenus budgétaires

- Au 31 mai 2014, les revenus budgétaires totalisent 11,4 milliards de dollars, soit 239 millions de dollars de plus qu'au 31 mai 2013.

  — Les revenus autonomes atteignent 8,6 milliards de dollars, soit 184 millions de dollars de plus qu'en 2013-2014. La volatilité de certaines catégories de revenu peut être importante notamment aux impôts des sociétés et aux cotisations au fonds des services de santé en raison des modalités de remises. L'incidence sur les croissances observées est amplifiée en début d'année financière lorsque les montants cumulatifs sont relativement peu élevés.

  — Les transferts fédéraux se chiffrent à 2,8 milliards de dollars, soit 55 millions de dollars de plus que l'année précédente.

Dépenses budgétaires

- Depuis le début de l'exercice financier, les dépenses budgétaires totalisent 12,8 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 392 millions de dollars, soit de 3,2 %, par rapport à l'année précédente.

  Pour les deux premiers mois de l'exercice financier, les dépenses de programmes ont augmenté de 335 millions de dollars, soit de 3,0 %, pour atteindre 11,4 milliards de dollars. L'objectif de croissance prévu pour l'ensemble de l'année financière est de 1,8 %. À la suite des mesures annoncées au budget du 4 juin dernier, l'écart observé sera résorbé en cours d'année.

  — Les variations les plus importantes proviennent des missions Santé et services sociaux (128 millions de dollars) et Éducation et culture (131 millions de dollars).

  — Conformément à la tendance historique, les dépenses de programmes sont effectuées plus rapidement en début d'année en raison des modalités d'attribution de certaines subventions, dont celles relatives aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

- Le service de la dette s'élève à 1,4 milliard de dollars, ce qui représente une hausse de 57 millions de dollars ou de 4,3 % par rapport à 2013-2014.

Entités consolidées

- Au 31 mai 2014, les résultats des entités consolidées affichent un excédent de 592 millions de dollars qui résulte entre autres :
  - d'un excédent de 406 millions de dollars pour les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux;
  - des revenus de 198 millions de dollars dédiés au Fonds des générations.

Besoins financiers nets

- Au 31 mai 2014, les besoins financiers nets consolidés s'établissent à 4,6 milliards de dollars, soit 1,7 milliard de dollars de plus que l'an dernier. Les besoins financiers nets reflètent le déficit budgétaire actuel ainsi que la variation, d'une année à l'autre, des encaissements et des décaissements effectués dans le cours des opérations du gouvernement.

Opérations budgétaires et financières consolidées
(en millions de dollars) **(Données non vérifiées)**

	Avril et mai		
	2013-2014[1]	**2014-2015**	**Variation**
Revenus budgétaires			
Revenus autonomes	8 405	8 589	184
Transferts fédéraux	2 764	2 819	55
Total	**11 169**	**11 408**	**239**
Dépenses budgétaires			
Dépenses de programmes	–11 086	–11 421	–335
Service de la dette	–1 318	–1 375	–57
Total	**–12 404**	**–12 796**	**–392**
Entités consolidées[2]			
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	217	406	189
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	—	–12	–12
Fonds des générations	153	198	45
Total	**370**	**592**	**222**
DÉFICIT	**–865**	**–796**	**69**
Besoins non budgétaires consolidés	–1 945	–3 760	–1 815
BESOINS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	**–2 810**	**–4 556**	**–1 746**

(1) Aux fins de comparaison, les dépenses de l'année 2013-2014 ont été redressées pour tenir compte des changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) aux taux mensuels de répartition des dépenses de transfert pour les établissements privés.

(2) Le détail des opérations par type d'entités est présenté à la page 5 de ce rapport.

Revenus du fonds général
(en millions de dollars) **(Données non vérifiées)**

Revenus par source	Avril et mai 2013-2014	Avril et mai 2014-2015	Variation %
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement			
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers	2 985	3 084	3,3
Cotisations au Fonds des services de santé	1 124	1 085	- 3,5
Impôts des sociétés	425	395	- 7,1
Taxes à la consommation	2 810	2 956	5,2
Autres sources	370	374	1,1
Total des revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	**7 714**	**7 894**	**2,3**
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	**691**	**695**	**0,6**
Total des revenus autonomes	**8 405**	**8 589**	**2,2**
Transferts fédéraux			
Péréquation	1 305	1 548	18,6
Transferts pour la santé	857	805 (1)	–6,1
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	257	264	2,7
Autres programmes	172	202	17,4
Sous-total	**2 591**	**2 819**	**8,8**
Harmonisation de la TVQ à la TPS – Compensation	173 (2)	—	—
Total des transferts fédéraux	**2 764**	**2 819**	**2,0**
REVENUS BUDGÉTAIRES	**11 169**	**11 408**	**2,1**

(1) Conformément aux orientations du budget 2014-2015 du 4 juin 2014, une somme de 430 M$ provenant des transferts pour la santé est affectée en 2014-2015 au Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel fait partie des entités consolidées. Cette affectation est répartie tout au long de l'année 2014-2015, à raison de 36 M$ par mois, et est déjà déduite des transferts pour la santé.

(2) La comptabilisation des revenus provenant de la compensation fédérale relative à l'harmonisation des taxes de vente est faite au rythme de la constatation des dépenses financées par cette compensation. Conséquemment, le versement de 1 467 M$ reçu à ce titre en 2013-2014 a été réparti tout au long de l'année 2013-2014, à raison de 86 M$ par mois pour les dépenses du service de la dette. En outre, l'affectation d'une somme de 430 M$ de cette compensation au FINESSS a également été répartie tout au long de l'année 2013-2014, à raison de 36 M$ par mois.

Dépenses du fonds général
(en millions de dollars) **(Données non vérifiées)**

Dépenses par mission	Avril et mai 2013-2014 (1)	Avril et mai 2014-2015	Variation %
Dépenses de programmes			
Santé et services sociaux	5 382	5 510	2,4
Éducation et culture	2 997	3 128	4,4
Économie et environnement	1 048	1 026	–2,1
Soutien aux personnes et aux familles	1 043	1 097	5,2
Gouverne et justice	616	660	7,1
Total des dépenses de programmes	**11 086**	**11 421**	**3,0**
Service de la dette	**1 318**	**1 375**	**4,3**
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	**12 404**	**12 796**	**3,2**

(1) Aux fins de comparaison, les dépenses de l'année 2013-2014 ont été redressées pour tenir compte des changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) aux taux mensuels de répartition des dépenses de transfert pour les établissements privés.

Détail des opérations des entités consolidées

(en millions de dollars) **(Données non vérifiées)**

	Avril et mai 2014								
	Fonds spéciaux	Fonds des générations	Comptes à fin déterminée	Transferts (dépenses) liés au régime fiscal	Organismes autres que budgétaires	Réseaux santé et éducation[1]	Total	Ajustements de consolidation[2]	Total
Revenus	**1 893**	**198**	**48**	**1 116**	**3 840**	**—**	**7 095**	**–3 780**	**3 315**
Dépenses									
Dépenses	–1 277	—	–48	–1 116	–3 541	–12	–5 994	3 602	–2 392
Service de la dette	–341	—	—	—	–168	—	–509	178	–331
Total	**–1 618**	**—**	**–48**	**–1 116**	**–3 709**	**–12**	**–6 503**	**3 780**	**–2 723**
RÉSULTATS	**275**	**198**	**—**	**—**	**131**	**–12**	**592**	**—**	**592**

(1) Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

(2) Les ajustements de consolidation incluent l'élimination des dépenses de programmes du fonds général.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Internet du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.